

BUREAUX : RUE NAJN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois 12 fr.; Six mois, 25 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. Reboux du Journal, rue Wain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier, et Cie place de la Bourse, 8; à Bruzels, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33; 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35; Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS

DU 16 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 15
4 1/2	84 15
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871	93 10
DU 17 DÉCEMBRE	
3 0/0	57 90
4 1/2	83 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 05
Emprunt 1871	92 95

ROUBAIX, 17 DÉCEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

L'Assemblée a adopté hier le budget des cultes; elle a abordé ensuite le budget du ministère de l'agriculture et du commerce. Répondant à M. Tolain, M. Deseilligny a dit que toutes les réductions possibles avaient été opérées et que la jonction des ministères du commerce et des travaux publics serait inopportune en ce moment. Un amendement de M. Besson demandant un crédit de 550,000 fr. qui serait spécialement affecté aux haras a été repoussé. M. Deseilligny a parlé des statistiques du commerce; il regrette vivement de ne pouvoir fournir assez de statistiques; cependant on en donnait beaucoup sous le précédent régime, et ces statistiques ne prouvaient pas grand-chose. M. Deseilligny, qui aime les statistiques, affectionne aussi les théories du libre-échange. Il a prononcé un discours que ne désavouerait pas M. Michel Chevalier. Le budget du ministère du commerce et de l'agriculture a été adopté, et la Chambre a abordé ensuite le budget des travaux publics.

La sous-commission des Neuf, relative à l'examen des lois constitutionnelles s'est réunie hier sous la présidence de M. Batbie, président de la commission des Trente. Elle a nommé M. Daru président; M. Antonin Lefebvre-Pontalis secrétaire. Elle a décidé qu'elle se réunirait les mardis et samedis. Elle commencera samedi prochain à entendre les députés auteurs de projets sur les pouvoirs publics.

Elle a décidé qu'elle ferait un dépouillement des divers projets présentés en dehors de l'Assemblée par les publicistes. MM. d'Andelarre et Pradié ont été chargés de ce dépouillement. La sous-commission a décidé qu'elle prierait M. Laboulaye de lui fournir les renseignements qu'il peut avoir sur les législatures locales aux Etats-Unis.

Elle a décidé également d'étudier les différentes législations des divers Etats sur les pouvoirs publics et notamment sur la 2^e chambre.

La commission d'initiative n'a pas encore pris de décision relativement à la proposition de M. de Corcelles tendant à ajourner les élections partielles, mais les résistances que cette proposition a rencontrées, même dans les rangs de la droite, ne font guère présager son adoption finale. Les adversaires de la proposition font observer qu'il ne reste plus que sept élections partielles à faire et qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à voter une loi exceptionnelle en vue de sept élections seu-

lement, la nouvelle loi électorale devant être certainement votée avant six mois et étant, conséquemment, applicable aux élections qui pourraient devenir nécessaires.

Par suite de ces considérations, qui ont paru décisives à bon nombre de députés, il semble probable que la proposition Courcelles sera retirée. Il est à remarquer du reste que le gouvernement n'a jamais cessé de garder une complète réserve sur cette question.

On assure que le rapport de M. Clapier sur la loi des maires sera déposé le 17, et que, si l'urgence est votée, la discussion sera fixée à la semaine prochaine. La commission des maires a entendu le 16, la lecture du rapport de M. Clapier.

On s'attend à une discussion intéressante à la commission du budget. Elle portera sur le traité passé par les ministres compétents et le liquidateur de la liste civile de Napoléon III avec M. Rouher représentant l'impératrice Eugénie. Ce traité stipule la restitution à l'impératrice des musées de Fontainebleau et de Pierrefonds comme lui appartenant en propre à elle ou à son mari et reconnaît l'Etat débiteur envers elle d'une somme assez considérable (trois millions environ).

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 16 décembre 1873.

Les journaux théoristes et radicaux continuent à chanter victoire, à propos des dernières élections. Ils sont dans leur droit. Tandis que M. John Lemoine poussé un léger soupir dans le *Journal des Débats*, pour avoir vu échouer la dernière tentative de rétablissement de la monarchie, le même journal se félicite du résultat des nouvelles élections partielles; il les présente comme étant encore une affirmation de la République. Mais le *Journal des Débats* a bien soin de ne pas dire que ces élections étant toutes l'œuvre du radicalisme, c'est, en réalité, la république radicale qui, seule, tend à s'emparer de la France, soit sous le nom des candidats théoristes, soit avec la complicité des partisans de l'ex-président.

Il y a dans toutes les feuilles républicaines de toute nuance, une manœuvre importante à signaler et qui consiste, sous l'apparence d'un respect hypocrite pour l'autorité du maréchal Mac-Mahon, à placer sous le maintien de cette autorité l'établissement définitif de la république. Il s'agirait donc tout simplement de faire jouer au maréchal de Mac-Mahon le même rôle que M. Thiers. Si cette manœuvre devait réussir, elle serait un véritable escamotage des votes du 24 mai et du 20 novembre. La majorité qui a fait ces deux votes se prêterait-elle à une pareille comédie?

La *Liberté*, hier soir, constatait avec juste raison que le parti conservateur ayant laissé échapper l'occasion de faire la monarchie, tous les expédients que l'on cherchera à lui substituer, les lois répressives qui seront votées, seront des moyens impuissants pour arrêter le flot radical. Eh bien! est-ce que les conservateurs voudront se laisser engluiter dans le gouffre démagogique, plutôt que de revenir à la monarchie dans les seules conditions qui puissent, en assurant son triomphe, nous préserver d'un cataclysme social.

Je regrette que, dans la discussion du budget du ministère de l'Instruction publique, il ne se soit pas rencontré des orateurs pour réclamer les réformes les plus urgentes et les plus indispensables dans le personnel et dans les institutions de l'enseignement public. M. Batbie, pendant son passage à ce ministère, n'a nullement compris la mission réparatrice qu'il avait à remplir. M. de Fourtou sera-t-il mieux à la hauteur de ces devoirs? On dit que M. Batbie n'avait osé mettre en disponibilité qu'un seul inspecteur primaire trop libre-penseur!... Serait-il vrai que ce fonctionnaire vient d'être réintégré, dès le lendemain de l'entrée en fonctions de M. Desjardins, le sous-secrétaire d'Etat de M. de Fourtou?

Le ministre de l'Instruction publique est, sans aucun doute, le plus important pour accomplir l'œuvre de régénération sociale dans notre pays, mais il faut des hommes d'Etat qui possèdent l'intelligence des gran-

des réformes devenues nécessaires et le courage de les exécuter.

P. S. — M. Clapier a donné lecture, aujourd'hui, de son rapport à la commission des maires. Des motions de la gauche se sont beaucoup plaint de ce que l'opinion de la minorité ne se trouvait pas suffisamment mentionnée dans le rapport. On pense qu'il sera déposé demain et que la discussion pourra avoir lieu samedi.

M. Calmon a pris place au centre gauche, à côté de M. Ricard l'ami et le confident de M. Thiers.

On remarque la fermeté persistante de la bourse; cette fermeté est attribuée surtout aux grandes compagnies financières qui ayant encore en portefeuille des quantités considérables du dernier emprunt, sont obligées de soutenir les cours pour ne pas livrer à trop grande perte.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 16 décembre

La séance est ouverte à deux heures 45 minutes, sous la présidence de M. Buffet.

A l'occasion du procès-verbal, M. Fresneau demande que les séances de l'Assemblée soient ouvertes à 1 heure et ne se terminent qu'à six heures.

Le procès-verbal est adopté.

L'Assemblée continue la discussion du budget du ministère des Beaux-Arts.

M. BARDOUX, rapporteur, combat l'amendement de M. Vinols.

M. E. CHARTON propose de grouper les tableaux et les statues dans une même région du musée pour en rendre la surveillance plus facile.

M. DE VINOLS retire son amendement.

Les chapitres 47 et 48 sont adoptés.

L'Assemblée passe à la discussion du budget des cultes.

Les 21 articles de ce budget sont successivement adoptés.

L'Assemblée discute le budget du ministère de l'agriculture et du commerce.

M. LE GÉNÉRAL DU TEMPLE combat l'institution des sous-secrétaires d'Etat.

Répondant à une observation de M. Tolain, M. Deseilligny exprime l'opinion que la division du ministère de l'agriculture et du commerce et du ministère des travaux publics doit être maintenue provisoirement, vu le nombre et l'importance des questions à étudier.

Les chap. 1 à 3 sont adoptés.

Sur le chap. 4, M. Calémar de Lafayette demande le maintien d'un crédit de 15,000 francs.

M. DESSEILLIGNY, ministre de l'agriculture, propose un moyen terme.

M. LEURENT, rapporteur, se rallie à cette combinaison.

M. GUICHARD demande que le crédit soit porté à 20,000 fr. pour la fondation d'une école de jardinage.

Cet amendement est adopté.

L'Assemblée adopte les chapitres 4 et 5.

Sur le chapitre 6, M. DE DAMPIERRE combat l'amendement de M. Debois, ayant pour but l'addition d'un crédit de 500,000 francs pour l'amélioration des haras.

Le ministre de l'agriculture s'associe à l'opinion de M. de Dampierre.

M. DEBOIS retire son amendement.

M. LEURENT, rapporteur, déclare qu'il maintient et maintiendra plus tard encore le chiffre proposé par la Commission pour les haras.

Les chapitres 7 et 8 sont adoptés.

M. LE MINISTRE DU COMMERCE présente un exposé sommaire de la situation commerciale et industrielle de la France, d'après lequel le chiffre de notre exportation a dé-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 18 DÉCEMBRE 1873

— 18 —

Mariage du Trésorier

par M^{lle} Claire de Chandoneux.

XIII

Une bizarre fantaisie du hasard avait réuni au premier rang des fauteuils d'orchestre des individualités bien diverses, bien tranchées, qu'elle avait déjà rencontrées sur sa route, qui toutes avaient laissé une trace plus ou moins distincte dans sa vie passée.

Un homme jeune, le front dévasté déjà et la tête grave supportée par une cravate blanche de magistrat, ressuscita soudainement pour Mlle de Clarande, le jeune substitut, M. Ernest Samson, qui avait si tendrement aimé la fille du colonel et l'aimait peut-être encore du fond de ses illusions mortes.

Près de lui, un superbe bellâtre d'une irréprochable élégance, irisant des moustaches guerrières et arborant sur son torse développé la rosette de la Légion d'honneur, n'était autre que le brillant officier de hussards, l'ex-commandant Adalbert de Poitevy, qu'elle eût autrefois souhaité pour époux et qui lui avait préféré l'épuleuse vulgarité d'une veuve de province.

Que tout cela était loin déjà! Edmond Gaussens venait ensuite, laissant lire sur ses traits expressifs beaucoup d'admiration et plus de dépit encore.

Le lieutenant Périllas, les coudes serrés, les oreilles tendues, les yeux fixes, buvait cette harmonie, dévorait cette beauté avec une extase qui faisait jaunir Mlle Eudoxie Boinvilliers dans la loge où elle trônait avec sa mère.

Et le capitaine Lanterne! Pauvre petite cousine de Lorraine qui attendait patiemment au pays!... Ses actions étaient bien basses, bien basses, ce soir là.

Sosthène assis auprès de M. Gilmérin, éprouvait à la fois tous les énivrants et toutes les tortures. Il avait déjà mis à mal deux paires de gants dans les étreintes convulsives de ses mains fiévreuses, mais il se gardait bien d'applaudir bruyamment ce qu'il regardait comme son œuvre.

Judith les vit tous, les devina tous, et un sourire de suprême orgueil acheva de graver sur sa physionomie le cachet marmoréen qui lui était propre.

— Eblouir!... dominer!... régner!... régner! enfin! murmura-t-elle. Le succès de la femme et de la cantatrice grandit à chaque acte. La représentation s'acheva au milieu d'un orage d'acclamations et de cris enthousiastes. Les bouquets, en pluie odorante, tombaient à ses pieds, et les critiques dramatiques regretterent unanimement

dans leurs articles laudatifs du lendemain, de n'avoir pu suivre les bouquets.

Pour rendre plus complet son triomphe, ses camarades, — hommes, — la félicitèrent avec chaleur. Les artistes femmes lui exprimèrent une admiration aigre-douce dont les témoignages avaient l'aspect attrayant et la réalité piquante d'une branche de houx.

Judith, dont la loge fut assiégée, se fit déshabiller en hâte pour échapper à cette ovation, se jeta dans une voiture et arriva seule chez elle, où Mme de Clarande, inconsciente, dormait.

La soubrette veillait près d'un souper délicat préparé dans la chambre de « madame » au coin d'un feu clair et joyeux.

Judith, brisée d'émotions et de fatigues, se laissa glisser sur une causeuse, le corps alongui, l'esprit surexité, les mains inactives.

Elle rêvait et rien n'assombrissait sa rêverie; ses grands yeux, doucement éclairés, disaient une ivresse entière. On sonna une fois... deux fois; la camériste s'était élancée hors de la chambre, on sonnait encore. Des voitures s'arrêtaient à la porte.

— Etais-ce donc l'avalanche de ses admirateurs qui, repoussés de sa loge, la poursuivaient jusque là?

La soubrette rentra, apportant sur un plateau deux cartes, un bouquet et un écriin. Judith prit une carte où sous des adresses orgueilleuses, s'épanouissait le nom de

M. Adalbert de Poitevy, officier supérieur de cavalerie démissionnaire.

Un pli sombre se creusa à son front; sa main, par un geste brusque, déchira en miettes impalpables cet audacieux souvenir d'un délaissement cruel.

— L'insolent! murmura-t-elle.

Elle lut la seconde carte, qui portait en caractères imposants sur carton immense: Ernest Samson, procureur impérial. Sa lèvre dédaigneuse se détendit sans s'amoindrir.

— Encore lui!... fit-elle avec fatigue.

La carte échappant à ses doigts indifférents, rebondit sur la soie de sa robe et vint échouer sur les cendres brûlantes.

La femme de chambre tendit un bouquet à sa maîtresse en disant avec un malin sourire.

— De la part de M. Gaussens.

C'était un étrange bouquet, uniquement composé de splendides coquelits rouges entourant une rose blanche immaculée. Cela disait en langage de fleurs, — ce langage connu ou deviné de toutes les femmes: « Vous êtes irréprochable autant que belle, et, secrètement, je vous aime d'un amour vif et pur. »

Mlle de Clarande enfouit son visage dans la gerbe parfumée, en aspira délicieusement les senteurs, puis la rejetant brusquement: — Il est bien tard, dit-elle, et d'ail-

leurs, un pauvre rimeleur, à quoi bon?

Elle demeura rêveuse, se ravisa, reprit le bouquet, et le plaçant dans un cornet de Sèvres.

— Vous en changerez l'eau, Olympe.

Mlle Olympe prit le vase d'une main et présenta de l'autre à l'admiration de sa maîtresse un écrin tout ouvert. C'était, sur un lit de velours bleu, une rivière de diamants, rayons cristallisés qui scintillaient de feux éblouissants.

— De quelle part? demanda Judith sans faire un geste, mais involontairement son regard rivalisa de flammes avec le bijou tentateur.

— M. Sosthène Gilmérin l'apporte lui-même en sollicitant l'honneur d'offrir ses hommages à madame.

Un flot de sang monta au front altier de Mlle de Clarande.

— L'échéance!... déjà! dit-elle avec explosion.

Elle se leva et posa l'écrin sur la cheminée, comme saisie de honte d'avoir pu se laisser fasciner un instant par ses reflets irrésistibles.

Elle se mit à marcher au hasard dans la chambre, les mains anxieusement nouées, pâle, quelques gouttelettes de sueur perlant à la naissance de ses cheveux.

(A suivre.)